

M. Bourinot fut longtemps vice-consul de France à Sydney. En 1863 le ministère de la marine de France lui fit cadeau d'une montre d'or de grande richesse. Sur le couvercle il avait fait graver cette inscription :

"Offerte par le ministre de la marine et des colonies à M. John Bourinot, M. P. P., vice-consul de France à Sydney, C. B. pour des services rendus à la marine impériale. 1863.

M. Bourinot représenta l'île du Cap-Breton à la Chambre provinciale depuis 1859 jusqu'à 1867, alors qu'il fut nommé sénateur par une proclamation impériale.

Le vice-consulat de France est tombé de nouveau dans la famille Bourinot. M. le comte de Turenne vient de nommer à ce poste d'honneur M. Frederick Moseley, magistrat stipendiaire de Sydney, et beau-frère du greffier des Communes.

N.-E. DIONNE.

LE PAVILLON DE PHIPS

(Suite et fin)

Il convient de remarquer ici la distance énorme du fait qui nous préoccupe. Il est à plus de deux cents ans de notre époque. Encore, si l'événement, comme un astre, revêtait un éclat de première grandeur, l'éloignement nuirait-il peu aux observations historiques. Mais, il le faut bien avouer, cette prouesse, toute rayonnante qu'elle soit de beauté morale, n'est pas exceptionnellement grandiose. Cet acte de bravoure est commun à plusieurs héros chez tous les peuples, et on le retrouve à toutes les époques de l'antiquité et de l'âge moderne. Dans tous les temps les drapeaux d'armée, aigles romaines ou françaises, provoquèrent des miracles d'audace et de vaillance, qu'il s'agît de les défendre ou de les enlever. Un cuirassé de première classe flotterait sur le sang répandu, pendant nos guerres contemporaines, à capturer des étendards de régiment, ou bien encore des pièces d'artillerie, car le canon fascine et provoque presque autant les desperados et les bravi du champ de bataille.

Sans doute l'épisode du pavillon amiral est une action isolée, distincte, unique dans notre histoire, demeurée jusqu'ici sans parallèle comme elle avait été jusque-là sans précédent. Mais on la voit, on l'observe dans une lumière de légende, assez forte peut-être pour suppléer au plein jour de la vérité historique ; trop belle cependant, trop irradiée pour n'être pas trompeuse.

La tradition n'a pas été lente à s'emparer de l'incident de la Croix de Saint-George. C'est-à-dire qu'elle a dû l'amplifier, en l'accaparrant, dans la mesure de son patriotisme aveugle. Et alors il s'est produit un véritable phénomène de réfraction. La densité de l'air, les vapeurs d'horizon exagèrent, au détriment de sa clarté, le disque étincelant du soleil : également les ignorances inconscientes, les candides naïvetés, les croyances absurdes de la